



Le GRÉSIVAUDAN  
communauté de communes

# Demande de raccordement au réseau d'assainissement et/ou d'eau potable

Document valable du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Branchement d'assainissement**

**Branchement d'eau potable**

INFORMATIONS DU PROPRIÉTAIRE DU BIEN A RACCORDER			
*Nom		*Prénom	
*Date de naissance		*Lieu de naissance	
Raison sociale		Numéro SIRET	_____
*Adresse			
*Code postal		*Commune	
*Téléphone		*Mail	

INFORMATIONS SUR LE BIEN A RACCORDER			
*Adresse			
*Code postal		*Commune	
			*Référence(s) cadastrale(s)
*Nature de la construction	<input type="checkbox"/> Construction neuve (Avec autorisation d'urbanisme)		<input type="checkbox"/> Construction existante (Sans autorisation d'urbanisme)
N° Autorisation d'urbanisme			
*Nature du bien	Logement individuel hors lotissement	<input type="checkbox"/>	
	Logement individuel en lotissement	<input type="checkbox"/>	Nom de l'opération / n° PA :
	Habitat collectif	<input type="checkbox"/>	Nom de l'opération :
	Bâtiment professionnel	<input type="checkbox"/>	Activité : (Boulangerie, restaurant, etc...)
	Autre	<input type="checkbox"/>	Précisez :

IDENTIFICATION DU PAYEUR (Si différent du propriétaire)			
*Nom		*Prénom	
*Date de naissance		*Lieu de naissance	
Raison sociale		Numéro SIRET	_____
*Adresse			
*Code postal		*Commune	
IDENTIFICATION DU CONTACT (Personne à contacter pour le rendez-vous si différent du propriétaire)			
Nom		Prénom	
Téléphone		Mail	

Je soussigné(e)..... m'engage à régler les frais de dossier, conformément aux tarifs en vigueur à la date de signature de l'imprimé et votés par le conseil communautaire (tarifs consultables sur le site internet [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) / rubrique Eau et Assainissement)

Tampon / visa de la mairie pour branchement Eau Potable sans autorisation d'urbanisme
---

Fait le __ __ / __ __ / ____
Signature

## NOTICE EXPLICATIVE

### Préambule :

La demande de raccordement au réseau d'assainissement et/ou eau potable devra être remplie et transmise à l'adresse (mail ou postale) située en bas de cette notice.

**Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires.** Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte. Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires pour vous permettre de remplir le formulaire et d'en comprendre l'intérêt.

- **Nom/Prénom du propriétaire :** Nécessaire à la mise à jour de la base clientèle.
- **Référence cadastrale :** précise la section et le numéro de la parcelle du bien. Permet d'identifier le bien sur la base cadastrale
- **Nature de la construction :** Nécessaire afin de diriger la demande de raccordement au bon service.
  - o **Construction neuve :** Le numéro d'autorisation d'urbanisme doit obligatoirement être complété et **l'arrêté** correspondant doit être joint à la demande.
  - o **Construction existante :** Le visa / tampon de la mairie est obligatoire dans le cas d'un nouveau raccordement au réseau d'eau potable sans autorisation d'urbanisme associée.
- **Nature du bien :** Nécessaire à la vérification du dimensionnement et des caractéristiques techniques du nouveau branchement.
  - o **Logement individuel hors lotissement :** Bien composé de plusieurs logements avec **plusieurs** propriétaires.
  - o **Logement individuel en lotissement :** Bien composé de plusieurs logements avec **un seul** propriétaire.
  - o **Habitat collectif :** Bien composé d'un seul logement avec un seul propriétaire
  - o **Bâtiment professionnel :** Précise l'activité et donc la nature des rejets
- **Personne présente lors de la visite :** Le propriétaire doit indiquer un interlocuteur précis à qui sera envoyée la proposition de rendez-vous (date et heure). A défaut d'interlocuteur défini, le propriétaire sera destinataire de la proposition de rendez-vous.



**Lors d'une modification ou d'une création d'un raccordement au réseau d'assainissement un contrôle de conformité de la totalité du branchement (intérieur / extérieur) doit être réalisé. A défaut, des pénalités pourraient vous être appliquées.**

### **TARIFICATION DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 (Délibération DEL-2023-0441 et 2024-0029)**

Prescriptions branchement d'eau potable	<b>90 € TTC</b>
Prescriptions branchement d'assainissement	<b>90 € TTC</b>
Plus-value sur les prescriptions pour un PA > 5 lots ou PC collectif	<b>220 € TTC</b>
Contrôle d'assainissement du logement en fin de chantier	<b>132 € TTC</b>

### **Contact :**

- **Secrétariat technique eau et assainissement** – 390 rue Henri Fabre – 38920 CROLLES  
Téléphone : 04.76.99.70.00 choix n°4 Mail : [dea.secretariat.technique@le-gresivaudan.fr](mailto:dea.secretariat.technique@le-gresivaudan.fr)
- **Accueil physique** – 480 ZA de Tire-poix – 38660 SAINT VINCENT DE MERCUZE  
Du Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Les informations recueillies par le biais de ce formulaire sont enregistrées et nous permettent de prendre en compte votre demande de branchement d'eau potable et/ou d'assainissement. La base légale du traitement est l'exécution du contrat. Les données sont conservées 10 ans après la fin du contrat en format informatique et sont transmises seulement au service des eaux au sein de la Communauté de Communes du Grésivaudan. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement, d'effacement et de portabilité. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et sur vos droits issus de la Loi Informatique et Libertés ainsi que du RGPD, veuillez contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD) à l'adresse suivante : [dpc@le-gresivaudan.fr](mailto:dpc@le-gresivaudan.fr)